Aux contribuables de la MRC du Granit

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NO 2022-15 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT NO 2002-16 AFIN DE PROCÉDER À UN ÉCHANGE ENTRE LES AFFECTATIONS DE VILLÉGIATURE, MUNICIPALITÉ DE NANTES

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Sonia Cloutier, greffière-trésorière de la Municipalité régionale de comté du Granit, que le « **RÈGLEMENT NO 2022-15 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT NO 2002-16 AFIN DE PROCÉDER À UN ÉCHANGE ENTRE LES AFFECTATIONS DE VILLÉGIATURE, MUNICIPALITÉ DE NANTES** » est entrée en vigueur en date du 25 mai 2023.

Il est possible, pour quiconque le désire, de prendre connaissance de ce règlement en consultant le site Internet de la MRC (https://www.mrcgranit.qc.ca/fr/documents-et-publications/reglements), en se rendant au bureau de la Municipalité régionale de comté du Granit entre 8 h 30 et 12 h et entre 13 h et 16 h 30 du lundi au jeudi et entre 8 h 30 et 12 h le vendredi ou en vous rendant au bureau de votre municipalité aux heures normales d'ouverture.

RÉSUMÉ DU RÈGLEMENT

- Nantes : Intégrer à l'affectation Villégiature les lots 6 381 102, 6 393 582 et 6 393 583 et une partie des lots 6 393 584 et 6 393 585, pour une superficie d'environ 8.1 hectares et intégrer les parties des lots 5 555 397 et 3 479 591 actuellement dans l'affectation Villégiature à l'affectation Rurale, pour une superficie d'environ 10 hectares.

Donné à Lac-Mégantic, ce 29 juin 2023.

Sonia Cloutier
Directrice générale
Greffière-trésorière

MRC DU GRANIT
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NO 2022-15 MODIFIANT LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT NO 2002-16 AFIN DE PROCÉDER À UN ÉCHANGE ENTRE LES AFFECTATIONS DE VILLÉGIATURE, MUNICIPALITÉ DE NANTES

RÉSUMÉ DU RÈGLEMENT

- Nantes : Intégrer à l'affectation Villégiature les lots 6 381 102, 6 393 582 et 6 393 583 et une partie des lots 6 393 584 et 6 393 585, pour une superficie d'environ 8.1 hectares et intégrer les parties des lots 5 555 397 et 3 479 591 actuellement dans l'affectation Villégiature à l'affectation Rurale, pour une superficie d'environ 10 hectares.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné (e), greffier (ère) - trésorier (ère) demeurant à Lambton

déclare que j'ai publié le présent avis en affichant une copie à l'endroit désigné par le conseil, le 29 juin 2023.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 29 jour du mois de juin deux mille vingt-trois.

Greffier-trésorier (ère)